



Scolarité, pension et frais divers 2020 – 2021

Scolarité						
	Sem. MFR	Internat *	Cotisation	Voy. d'étude (provision)	Act. part. (forfait)	Total
4 ^{ème}	16	1 840.00 €	8.00 €	120.00 €		1 968.00 €
4 ^{ème} hippique	16	1 840.00 €	8.00 €	120.00 €	288.00 €	2 256.00 €
3 ^{ème}	16	1 840.00 €	8.00 €	120.00 €		1 968.00 €
3 ^{ème} hippique	16	1 840.00 €	8.00 €	120.00 €	288.00 €	2 256.00 €
2 ^{nde} PA, activités hippiques	16	2 067.00 €	8.00 €	120.00 €	288.00 €	2 483.00 €
1 ^{ère} Bac Pro CGEH	17	2 196.00 €	8.00 €	120.00 €	306.00 €	2 630.00 €
Term Bac Pro CGEH	18	2 326.00 €	8.00 €	120.00 €	324.00 €	2 778.00 €
Arrhes						
Au moment de l'inscription, que ce soit pour un renouvellement ou une nouvelle inscription, 60,00€ d'arrhes sont demandés. Ils ne sont pas récupérables en cas de désistement et sont déduits de la dernière mensualité (juin).						
Accueil le dimanche						
Pour l'année						120,00€
Ponctuel						15,00€
Transport						
Aller/Retour : Gare SNCF ou Gare routière ← → MFR Bournezeau (le lundi et le vendredi)						140,00€

* avec (hébergement, restauration, animation, veillées)

Explication

- Internat : frais liés à l'hébergement, la restauration... (forfait non récupérable en cas d'absence)
- Cotisation : adhésion à la MFR (obligatoire)
- Voyage d'étude (provision) : Provision sur les frais d'un voyage de classe, il pourra vous être réclamé plus ou cette somme pourra vous être rendue si le coût du voyage est inférieur (du fait des actions notamment)
- Equitation (forfait) : coût forfaitaire de 18,00€ par semaine liés aux séances d'équitation (cours + transport)
- Transport : inscription définitive avant le 15 Septembre
- Les arrhes sont une avance sur le total de la scolarité, ils sont déduits de la dernière mensualité (ou trimestre).

Un contrat financier spécifique sera établi pour les apprentis. Les aides dépendent de la convention collective de l'employeur, une étude personnalisée pourra être réalisée une fois le maître d'apprentissage connu.

Mise à jour le 04/02/2020